

Votre
dans le
rrent se
nsée et
age du
ct, avec

BREF

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE.

LÉON XIII.

RAI.

Pour perpétuelle mémoire. L'Église, mère du genre humain, a sans doute pour tous ses enfants une égale sollicitude et les embrasse sans distinction dans un même amour ; mais elle regarde *toutefois* avec une commisération toute spéciale les jeunes enfants qui, nés de parents privés de la lumière de l'Évangile et souffrant le plus souvent d'une totale indigence, voient, dès le berceau, et leur vie temporelle et leur salut éternel exposés au plus graves dangers.

Cette charité maternelle n'est pas nouvelle, ni inaccoutumée dans l'Église ; mais elle lui a été léguée et comme transmise en héritage par son Fondateur Jésus-Christ qui, durant sa vie mortelle, eut pour les enfants une merveilleuse tendresse, et ne souffrit jamais qu'on les empêchât de l'approcher. Aussi, n'est-il pas étonnant que les Pontifes romains aient toujours entouré de la plus vive sympathie et se soient plu à favoriser de tout leur pouvoir les pieuses Institutions qui ont été créées, dans l'Église, en vue de procurer le salut des enfants.

L'une d'elles s'est attiré, à bon droit, la particulière bienveillance des Souverains Pontifes, et jouit, auprès de tous les fidèles, de la plus haute estime : Nous voulons parler de la Société qui a été fondée à Paris pour secourir et